

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS A :

Bid Receiving Unit/ Réception des soumissions Attn: Carmelia Da Silva Mail Stop/Arrêt postal 15 73 Leikin Drive Ottawa, Ontario K1A 0R2

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

Dans le cadre d'un protocole de sécurité amélioré, toute personne qui livre le courrier, les paquets et les soumissions à l'installation d'inspection du courrier et des colis devra désormais présenter une carte d'identité avec photo émise par le gouvernement et un numéro de téléphone.

# SOLICITATION AMENDMENT 004

## MODIFICATION DE L'INVITATION 004

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaires:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Mattress, Prisoner, High Risk /				Date February 21, 2019		
Matelas pour prisonnier à risque élevé				21 février 2019		
Solicitation No. – № de l'invitation 201801688A				Amendment No. – Nº de la modification # 005		
Client Refe 201801688		No Nº de référen	ce du cli	ent		
Solicitation	n Close	s – L'invitation pre	end fin			
At /à :	2 :00 pm EST			EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)		
On / le :	Februa	ary 26, 2019 – 26 f	évrier 20	19		
F.O.B. – F.	A.B	GST – TPS		Duty - Droits		
services		ods and Services	– Destina	ations des biens et		
	Instructions See herein - Voir aux présentes					
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à						
Carmelia DaSilva						
Procurement and Contracting Officer						
Telephone No. – No de téléphone (613) 843-3896 Facsimile No. – No de télécopieu (613) 825-0082						



Solicitation No. –  $N^{o}$  de l'invitation : 201801688A Amendment No. – No. de la modification : 201801688A

La modification n° 005 de la demande de soumissions 201801688A vise à répondre à la question suivante, à apporter les changements qui suivent et à prolonger la date de clôture jusqu'au 26 février 2019.

#### Question nº 1:

Nous souhaitons obtenir des précisions concernant ce qui suit. La quantité ferme requise (souhaitable) à l'article 6.4.1 diffère de l'annexe A – Base de paiement : Quantité ferme.

#### Réponse n° 1:

Le tableau à l'article 6.4.1 Livraison requise (souhaitable) – Quantité ferme sous l'article 6.4 Durée du contrat sera corrigé.

#### **SUPPRIMER COMPLÈTEMENT:**

- 6.4 Durée du contrat
- 6.4.1 Date de livraison

#### INSÉRER:

- 6.4 Durée du contrat
- 6.4.1 Date de livraison

#### Livraison requise (souhaitable) - Quantité ferme

La livraison est demandée dans un délai de 45 jours civils à compter de la date de l'avis écrit d'approbation des exigences de présérie décrites à l'article 6.22.

Si l'entrepreneur ne peut pas respecter le délai de livraison indiqué ci-dessus, il doit alors faire de son mieux, selon les modalités ci-après.

Le soumissionnaire doit remplir le tableau ci-après, comme suit.

- a) Dans la colonne 1, indiquer quelle partie de la quantité totale peut être livrée dans les 45 jours.
- b) Dans la colonne 2, indiquer la quantité subséquente à livrer et le délai dans lequel elle sera livrée.

Code de destinataire (voir l'annexe C)	N° d'inventaire (voir l'annexe B)	Quantité totale	Unité de distribution	Quantité de la livraison initiale dans les 45 jours (Colonne 1)	Quantité subséquente (livrée dans un délai de après la livraison initiale) (Colonne 2)
M1084	111047	40	EA		
M2000	111047	125	EA		
M2607	111047	200	EA		
M3327	111047	100	EA		
M5287	111047	50	EA		
M8026	111047	5	EA		

### Livraison requise (souhaitable) - Quantité de l'option 1

La livraison est demandée dans un délai de quarante-cinq (45) jours civils à compter de la date de modification au contrat entraînant l'exercice de l'option 2.

Instructions à l'intention des soumissionnaires : Si le soumissionnaire ne peut pas respecter le délai de livraison indiqué ci-dessus, il doit alors faire de son mieux, selon les modalités ci-dessous.

Le soumissionnaire doit remplir le tableau ci-après, comme suit.

- a) Dans la colonne 1, indiquer quelle partie de la quantité totale peut être livrée dans les 45 jours.
- b) Dans la colonne 2, indiquer la quantité subséquente à livrer et le délai dans lequel elle sera livrée.

### Livraison – Quantité de l'option 1 – Par étape

Code de destinataire (voir l'annexe C)	Nº d'inventaire (voir l'annexe B)	Quantité totale	Unité de distribution	Quantité de la livraison initiale dans les 45 jours (Colonne 1)	Quantité subséquente (livrée dans un délai de après la livraison initiale) (Colonne 2)
M1084	111047	20	CH.		
M2000	111047	100	CH.		
M2607	111047	100	CH.		
M3327	111047	50	CH.		
M4000	111047	25	CH.		
M4500	111047	15	CH.		
M5287	111047	50	CH.		
M8026	111047	5	CH.		
M6579	111047	5	CH.		

### Livraison requise (souhaitable) - Quantité de l'option 2

La livraison est demandée dans un délai de quarante-cinq (45) jours civils à compter de la date de modification au contrat entraînant l'exercice de l'option 2.

Instructions à l'intention des soumissionnaires : Si le soumissionnaire ne peut pas respecter le délai de livraison indiqué ci-dessus, il doit alors faire de son mieux, selon les modalités ci-dessous.

Le soumissionnaire doit remplir le tableau ci-après, comme suit.

- a) Dans la colonne 1, indiquer quelle partie de la quantité totale peut être livrée dans les 45 jours.
- b) Dans la colonne 2, indiquer la quantité subséquente à livrer et le délai dans lequel elle sera livrée.

## Livraison – Quantité de l'option 2 – Par étapes

Code de destinataire (voir l'annexe C)	N° d'inventaire (voir l'annexe B)	Quantité totale	Unité de distribution	Quantité de la livraison initiale dans les 45 jours (Colonne 1)	Quantité subséquente (livrée dans un délai de après la livraison initiale) (Colonne 2)
M1084	111047	20	CH.		
M2000	111047	100	CH.		
M2607	111047	100	CH.		
M3327	111047	50	CH.		
M4000	111047	25	CH.		
M4500	111047	15	CH.		
M5287	111047	50	CH.		
M8026	111047	5	CH.		
M6579	111047	5	CH.		

### **SUPPRIMER COMPLÈTEMENT:**

Annexe A, Besoin et Base de Paiement

#### **INSÉRER:**

## ANNEXE A BESOIN ET BASE DE PAIEMENT

#### 1. <u>Exigences techniques</u>

L'entrepreneur doit fournir à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) des matelas pour prisonniers à risque élevé en conformité avec la spécification G.S.10459-279 datée du 2018-11-20 (spécimens) de la GRC.

#### 2. Base de paiement

#### Quantité ferme

Article	Description	Quantité totale	Unité de distributio n
1	Matelas pour prisonniers à risque élevé	520	CH.

N° d'article de la GRC	Code de destinataire (voir l'annexe C)	Quantité estimative	Prix unitaire ferme, RDA à destination, taxes en sus	Prix calculé (quantité x prix unitaire ferme)
111047	M1084	40	\$	\$
111047	M2000	125	\$	\$
111047	M2607	200	\$	\$
111047	M3327	100	\$	\$
111047	M5287	50	\$	\$
111047	M8026	5	\$	\$

Total des prix calculés pour l'article n° 1
---

## Option 1

Article	Description	Quantité maximale totale estimée	Unité de distributio n
2	Matelas pour prisonniers à risque élevé	370	EA

N° d'article de la GRC	Code de destinataire (voir l'annexe C)	Quantité estimative	Prix unitaire ferme, RDA à destination, taxes en sus	Prix calculé (quantité x prix unitaire ferme)
111047	M1084	20	\$	\$
111047	M2000	100	\$	\$
111047	M2607	100	\$	\$
111047	M3327	50	\$	\$
111047	M4000	25	\$	\$
111047	M4500	15	\$	\$
111047	M5287	50	\$	\$
111047	M8026	5	\$	\$
111047	M6579	5	\$	\$

Total des prix calculés pour l'article n° 2	\$ (B)
---	--------

## Option 2

Article	Description	Quantité maximale totale estimée	Unité de distributio n
3	Matelas pour prisonniers à risque élevé	370	EA

Nº d'article de la GRC	Code de destinataire (voir l'annexe C)	Quantité estimative	Prix unitaire ferme, RDA à destination, taxes en sus	Prix calculé (quantité x prix unitaire ferme)
111047	M1084	20	\$	\$
111047	M2000	100	\$	\$
111047	M2607	100	\$	\$
111047	M3327	50	\$	\$
111047	M4000	25	\$	\$
111047	M4500	15	\$	\$
111047	M5287	50	\$	\$
111047	M8026	5	\$	\$
111047	M6579	5	\$	\$

Solicitation No. –  $N^\circ$  de l'invitation : 201801688A Amendment No. – No. de la modification : 201801688A

Total des prix calculés pour l'article n° 3	\$ (C)
Prix total évalué (A + B+C)	\$